Communiqué de presse
Pontivy, le 8 septembre 2014

Pontivy Communauté

Collecte des déchets des patients en automédication : mode d'emploi

Pour faciliter l'élimination des déchets à risques infectieux des patients qui se soignent à domicile sans l'intervention d'un professionnel de santé, il est désormais possible de déposer les DASRI dans les 7 déchèteries de Pontivy Communauté, sans restriction de calendrier.

Il y'a encore quelques mois, seule la déchèterie de Pontivy était habilitée à recevoir les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). Un calendrier spécifique pour la collecte de ces déchets était également en place. Désormais, les 7 déchèteries sont habilitées à recevoir des DASRI. Les personnes en automédication ont la possibilité de déposer leurs déchets dans l'une des déchèteries de Pontivy Communauté, sans restriction de date, aux horaires d'ouverture habituels.

Des collecteurs disponibles gratuitement en pharmacie

Les personnes souhaitant déposer leurs DASRI en déchèterie doivent se rendre dans une pharmacie afin d'obtenir le collecteur qui servira de réceptacle aux déchets. Le pharmacien inscrit alors le patient sur une liste, qu'il s'agisse d'une automédication à court ou long terme.

Les DASRI peuvent être vecteur de contamination et blesser le personnel de collecte et de traitement des ordures ménagères. Il est important de les confiner dans les collecteurs et de ne pas les jeter dans la poubelle classique. En France, on estime à 2 millions le nombre de patients en automédication chaque année. http://www.sante.gouv.fr/elimination-des-dechets-d-activites-de-soins-a-risque-infectieux.html

Dépôt des collecteurs en déchèterie

Lorsque le collecteur est plein, le patient se présente au gardien de la déchèterie qui collecte en main propre le contenant. Les déchets à risques infectieux qui ne seraient pas contenus dans un collecteur agréé ne pourront être acceptés. Les déchèteries concernées sont celles de Bréhan, Cléguérec, Gueltas, Neulliac, Noyal-Pontivy, Pontivy et Réguiny. Leurs horaires d'ouverture sont disponibles sur la page d'accueil du site Internet de Pontivy Communauté dans l'espace « En un clic ».

Sont considérés comme DASRI les matériels ou matériaux piquants ou coupants, les objets souillés par du sang ou tout autre liquide biologique.

Pour guider les patients dans cette démarche, l'éco-organisme DASTRI a créé un site Internet pratique www.dastri.fr. Pour toute question, les résidents de Pontivy Communauté peuvent aussi joindre le numéro vert du service déchet au 0 800 21 21 06.